

Avis adopté

Séance plénière du 11 janvier 2023

Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?

Déclaration du groupe CFDT

La trajectoire de nos modèles socio-économiques et les modes de vie induits mènent à une impasse. Mais passer du champ des constats à celui de l'action nécessite une transformation en profondeur, voire des ruptures radicales avec les discours et les pratiques prévalant depuis le milieu du 20ème siècle. Discours et pratiques qui ont placé l'avenir et le progrès sous la condition de l'accroissement de la production et de l'augmentation de la productivité, elles-mêmes conditionnées par le développement de la consommation, voire de la surconsommation de certains produits et services à l'utilité pourtant discutable.

Cet avis cherche donc à indiquer des voies pour infléchir la trajectoire actuelle, pour engager franchement une transition juste vers une plus grande sobriété en comparaison des pratiques actuelles, et cela à tous les niveaux – institutionnels, sociaux-économiques, culturels.

Qu'entendre au juste par « sobriété » ? Les débats en commission ont permis de préciser le contenu et le contour de cette notion en la reliant aux concepts anglo-saxons de « sufficiency » (« convenance ») et d'« enoughness » (« juste mesure »). La finalité en est le bien-être accessible à tous, les droits fondamentaux garantis et la justice sociale assurée et qui permettront de respecter durablement les limites planétaires (limites qu'outrepassent déjà depuis quelques décennies nos modes de production et de consommation).

Changer ainsi de paradigme implique de générer un consensus fort sur les besoins prioritaires à satisfaire, sur la répartition des efforts à consentir, mais aussi sur les modes de gouvernance et de pilotage : c'est le sens des préconisations qui soulignent l'implication essentielle de toutes les parties prenantes dans la co-construction de solutions collectives et de politiques publiques cohérentes et coordonnées dans un esprit de justice sociale.

La CFDT revendique une fiscalité écologique juste et efficace. Le suivi et les avancées produites par les actions décidées démocratiquement sont tout aussi cruciaux : au niveau macroéconomique, des indicateurs complémentaires au PIB serviront de boussole ex ante pour l'élaboration et ex post pour l'évaluation des politiques publiques.

De même, des outils et des indicateurs adaptés doivent être définis au niveau des entreprises et des administrations dans un dialogue social efficient, qui devra affronter inévitablement les questions d'organisation du travail.

Pour susciter une adhésion forte et favoriser des actions au quotidien, nous devons construire une vision d'avenir et un récit, soutenus par des politiques culturelles et des dispositifs de formation, d'information fiable et objective.

Pour ce qui est de la méthode mise en œuvre, il importe de rappeler ici que les préconisations de cet avis ont aussi bénéficié d'une participation citoyenne (via une plateforme en ligne avec l'intervention de 5 200 personnes, complétée par un atelier de discussion approfondie avec une quarantaine de participants, preuve que bon nombre de nos concitoyens sont prêts à s'engager), ce qui en renforce la portée.

La CFDT a voté en faveur de l'avis.